



**Direction générale
de l'environnement DGE**

*Inspection des forêts
du 6^e arrondissement*

6 rue du Temple - CP 228
1530 Payerne

CIRCULAIRE

Payerne, le 28 septembre 2017

Nouveau garde forestier du triage n°63 à partir du 1^{er} janvier 2018

Nouvelle délimitation et nouveaux noms des triages n°63 et 64 au 1^{er} janvier 2018

Madame, Monsieur,

Suite au départ à la retraite de l'actuel titulaire, M. Patrick Gavillet au 31 décembre 2017, la Corporation forestière Glâne-Farzin, en accord avec l'Inspection cantonale des forêts a engagé Monsieur Romain Aebischer, Forestier diplômé ES, de Bière, en tant que garde forestier et nouveau titulaire du triage forestier n°63.

Voici les coordonnées professionnelles du nouveau garde forestier de triage, qui a été engagé au 1^{er} novembre 2017 et entrera en fonction le 1^{er} janvier 2018 ; il reste pour l'instant domicilié à Bière :

Monsieur Romain Aebischer

Garde forestier de triage

Centre forestier de Combloney

Case postale 222

1680 Romont FR

mobile : **079 507 09 07**

tél. : 026 652 07 30

fax : 026 652 07 31

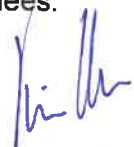
e-mail: romain.aebischer@vd.ch

Simultanément à l'entrée en fonction du nouveau titulaire du tirage n°63, les limites et dénominations des triages n°s 63 et 64 seront adaptées afin de mieux correspondre aux territoires communaux issus des fusions de Communes.

	Actuellement	Dès le 1 ^{er} janvier 2018
triage communes	<u>n°63 Rive-Gauche</u> Champtauroz Lucens (rive gauche de la Broye) Treytorrens Valbroye (rive gauche de la Broye) Villars-le-Comte	<u>n°63 Lucens</u> Curtilles Dompierre Lovatens Lucens Prévonloup Villars-le-Comte
triage communes	<u>n°64 Farzin</u> Curtilles Dompierre Henniez Lovatens Lucens (rive droite de la Broye) Prévonloup Valbroye (rive droite de la Broye) Villarzel	<u>n°64 Valbroye-Farzin</u> Champtauroz Henniez Treytorrens Valbroye Villarzel

Une carte de cette nouvelle délimitation des triages est jointe à la présente.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Vivien Pleines
Inspecteur forestier

Annexe :

- ment.

Liste de distribution en page 3

Nouvelle répartition des triages forestiers dès 2018

